

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, LUNDI MATIN, 3 DECEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

RAPPORT
du Comité Spécial de
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
nommé pour s'enquérir des causes et de l'importance de
L'ÉMIGRATION
QUI A LIEU TOUTS LES ANS
du
BAS-CANADA VERS LES ÉTATS-UNIS.

SECONDE CLASSE.—Ouvriers établis dans les villages et les campagnes. Cause d'émigration.—Nos villages sont généralement peu considérables, les habitants sont adroits pour les arts mécaniques et excellent eux-mêmes presque tout ce qu'ils pourraient demander à l'ouvrier, —les ouvriers qui s'établissent à la campagne y font peu de chose et se découragent, —manque de manufactures et de travaux qui emploieraient ces ouvriers, —cette classe est peu nombreuse. *Sort à l'étranger.*—Le même que celui de la classe précédente avec cette différence qu'étant généralement moins habile elle a moins de chance de succès.

TROISIÈME CLASSE.—Personnes employées comme journaliers ou raftsmen sur l'Ottawa. Cause d'émigration.—Dépression du commerce de bois, —manque d'emploi pour les raisons exposées ci-dessus. *Sort à l'étranger.*—Le plus déplorable possible. Ils n'y trouvent de l'emploi que comme journaliers, manœuvres, chauffeurs à bord des steamboats. Quelquefois ils n'en trouvent point du tout ou ne veulent point en prendre; et ils ont recours à des moyens d'existence illicites. Ils s'affilient à la plus triste classe de la population américaine. Ayant déjà contracté de mauvaises habitudes dans leur visites annuelles aux villes de Bytown, Montréal et Québec, leur moralité qui avait déjà souffert par la débauche, souffre d'une manière plus véhémente par la perte de tout principe honnête. Beaucoup d'entre eux sont considérés aux États-Unis comme le rebut de la population, et y déshonorent leur ancienne patrie.

QUATRIÈME CLASSE.—Jeunes gens appartenant à de bonnes familles de cultivateurs. Cause d'émigration.—Difficulté pour les parents de se procurer des terres pour y établir leurs enfants. Taux élevé auquel ont été tenues les terres de la couronne jusqu'à présent. Refus de certains seigneurs de concéder les terres de leurs seigneuries à des prix raisonnables.—Exigences des grands propriétaires de terres qui imposent des conditions encore plus onéreuses que celles des seigneurs, —manque de chemins et de voies de communications.—Défaut d'instruction et d'éducation qui en résulte chez beaucoup de jeunes gens qui veulent à tout prix courir le monde, —contagion de l'exemple, —insouciance et imprévoyance de certains parents qui, même lorsqu'ils le pourraient facilement, ne s'occupent point de procurer à leurs enfants de nouvelles terres, et morcellent entre eux la ferme qu'ils ont à leur laisser. *Sort à l'étranger.*—Ces jeunes gens reviennent quelque fois avec de l'argent; plusieurs acquièrent des connaissances et de l'industrie; un grand nombre se fixe aux États-Unis et y vit honnêtement. La majorité cependant est dans un état d'infirmité, relativement surtout à la position indépendante et honorable qu'ils pourraient occuper dans leur pays comme chefs de famille, et appartenant à cette classe de propriétaires respectables et jusqu'à présent heureuse, qu'on appelle par excellence les habitants. Ils s'engagent presque tous dans les manufactures, ou en qualité

de garçons de ferme, chez les cultivateurs américains. Beaucoup d'entre eux; malheureusement, ont le même sort que ceux de la classe précédente.

CINQUIÈME CLASSE.—Les familles pauvres établies sur des terres dans les seigneuries. Cause d'émigration.—Les dettes forcent ces familles à émigrer après avoir vendu elles-mêmes, ou vu vendre par autorité de justice, leurs terres et leur mobilier. Les mauvaises récoltes dus à la mouche à blé et à l'état arriéré de l'agriculture, quelquefois à l'intempérance du père de famille, —le luxe disproportionné aux moyens du cultivateur et qui le fait s'endetter chez le marchand de Pénobscot, souvent avide et peu scrupuleux, —la distance du marché, le manque de voies de communication, l'absence de la navigation à la vapeur qui, en rapprochant le cultivateur du marché lui donnerait les moyens de tirer parti de ses travaux, et l'encouragerait à améliorer son système de culture, —le taux de rentes élevées imposé par quelques seigneurs dans leurs nouvelles concessions, qui accable le censitaire; ces diverses causes, et dans bien des cas, toutes ces causes réunies occasionnent la misère de ces familles et par là leur émigration. *Sort à l'étranger.*—Elles y travaillent sur les terres des cultivateurs des États-Unis, quelquefois dans les manufactures, souvent à des travaux grossiers, durs et peu productifs. Lorsqu'elles peuvent réaliser assez d'argent par la vente de leurs propriétés pour se rendre dans les états de l'Ouest et y acheter des terres, il arrive qu'elles y prospèrent. Mais leur prospérité est due aux leçons du malheur, à l'énergie plus grande qu'ils montrent à une stricte économie qu'ils n'ont pas voulu pratiquer dans leur pays, aux améliorations qu'ils introduisent dans leur mode de culture à l'exemple de leurs voisins; et plusieurs ont avoué que s'ils avaient voulu faire les mêmes efforts et suivre la même ligne de conduite lorsqu'ils étaient en Canada, ils auraient également réussi.

SIXIÈME CLASSE.—Colons des nouveaux établissements des townships. Causes d'émigration.—Manque de voies de communication, ou lorsqu'elles existent, défaut d'entretien et de réparation, insuffisance des lois de voiries. Difficultés insurmontables qui en résultent.—Le colon ne peut ni porter ses produits au marché ni se procurer les objets nécessaires à l'agriculture. Il lui faut tout porter à bras, traverser les sables et les terres incultes qui appartiennent à la couronne ou à de grands propriétaires voisins. Il est isolé et sans protection: s'il a concédé d'un de ces grands propriétaires les taux des rentes, les charges et les réserves plus onéreuses encore que dans les seigneuries le forcent à vendre. Découragé de toutes manières, peu disposé d'ailleurs par son caractère et ses habitudes à lutter seul contre le désert, il abandonne après quelque temps un établissement qui, avec plus d'encouragement d'une part et plus de persévérance de l'autre aurait pu devenir productif. *Sort à l'étranger.*—Le même à peu près que celui de la classe précédente.

SEPTIÈME CLASSE.—Habitants à leur aise qui vendent leurs terres et partent pour l'Ouest. Causes d'émigration.—Mauvaises récoltes dans le Bas-Canada, depuis quelques années: défaut d'instruction et de connaissances, particulièrement dans l'état de l'agriculture. Manque de voies de communication et de centres de population, de protection enfin pour les intérêts de l'agriculture qui n'a point de marchés ou bien n'a qu'un mauvais marché.—Propagande active et intéressée, faite par

les émigrés déjà établis dans l'Ouest qui veulent créer une nouvelle patrie en y attirant leurs parents, leurs amis, leur compatriotes. Rappels exagérés du bien-être dont on jouit dans ces contrées lointaines. Malaise et inquiétude résultant, chez la population agricole, de l'instabilité des nouvelles institutions municipales. Déclamations des demi-avants et des étoignés contre toute mesure de progrès, fondées sur l'horreur des taxes. *Sort à l'étranger.*—Ils prospèrent généralement; mais il n'y a pas encore assez longtemps que la plupart d'entre eux se sont établis dans ces endroits pour qu'on puisse assurer que le changement leur sera définitivement avantageux. Il est probable qu'avec les mêmes efforts et les mêmes changements apportés à leur système de culture, leur condition se serait également améliorée dans leur patrie. Au dire de quelques personnes qui ont voyagé dans l'Ouest, beaucoup de canadiens succombent aux maladies endémiques (fièvres tremblantes et autres) qui y dominent, ou contractent avant que de s'accoutumer, des infirmités qui durent toute la vie.

Cette classe d'émigrés n'est devenue nombreuse que depuis deux ou trois ans; elle menace d'augmenter rapidement. Ce serait là un véritable sujet de deuil pour la province, car ceux qui la composent constituent, suivant l'heureuse expression du révérend M. Ferland, "le nerf et la richesse d'un pays."

HUITIÈME CLASSE.—Jeunes gens instruits appartenant à des familles honnêtes, mais pauvres. Causes d'émigration.—De diversité dans les carrières ouvertes à la jeunesse, —ni armée, ni marine qui fourniraient à quelques-uns d'eux un état conforme à leurs goûts ou à leurs aptitudes.—encombrement des professions libérales résultant de la déplorable facilité avec laquelle on y admet des sujets qui ne sont pas propres à les exercer, —injuste préférence accordée jusqu'à présent aux jeunes gens d'une origine sur ceux de l'autre origine, et souvent à des personnes nées hors de la colonie, sur les natifs dans les emplois des divers départements publics.—Etat précaire du commerce et de l'industrie qui empêche les jeunes gens de s'y livrer, —préjugés sociaux qui commencent à disparaître heureusement, et qui rabaisaient les carrières du commerce et de l'industrie au dessous du rang qu'elles doivent occuper, —jusqu'à ces dernières années, manque d'instruction pratiquée dans nos collèges et maisons d'instruction qui sont perfectionnés et se perfectionnent tous les jours sous ce rapport, difficulté pour les jeunes Canadiens de se procurer des situations dans les maisons de commerce, presque toutes ces maisons faisant venir leurs commis de l'Ecosse ou de l'Angleterre.

SORT A L'ÉTRANGER.—Un bon nombre de jeunes canadiens ont réussi aux États-Unis, soit dans le commerce ou les professions libérales. Quelques-uns se sont enrôlés dans l'armée américaine et s'y sont conduits de manière à ne pas démentir le sang qu'ils ont reçu de leurs ancêtres.—Beaucoup de ces jeunes gens, cependant, privés de l'effet salutaire qu'exerce toujours la surveillance de leurs parents, et le respect de l'opinion de leurs concitoyens s'abandonnent, principalement à la Nouvelle-Orléans, à des excès qui épuisent également leur santé et leur fortune.—Plusieurs y périssent dès leur arrivée, victimes du climat et de la fièvre jaune.

Cette classe d'émigrés n'est pas encore très nombreuse. Elle se dirige généralement vers New-York, ou la Nouvelle-Orléans.

Moyens à adopter pour remédier au mal.

Il n'y a personne qui, après avoir lu ce qui précède, ne convienne que cette émigration, pour toutes les classes d'émigrés, est en général également préjudiciable et à la prospérité de la province, et au bien-être des émigrés eux-mêmes. Il n'y a personne qui n'ait été alarmé de l'étendu du mal et des développements qu'il menace de prendre. Il n'y a personne non plus qui n'ait entrevu le remède à chacune des causes que nous venons d'énumérer, c'est-à-dire à celles qui ne sont pas accidentelles, ou placées en dehors de notre contrôle.

Ces remèdes peuvent se diviser en moyens directs et en moyens indirects. Parmi les premiers il en est qui sont faciles, peu dispendieux et urgents. Peu de chose fait à temps suffit comme on sait, lorsque plus tard les mêmes moyens n'ont plus d'effet. Il est d'autres remèdes qui sont dispendieux, difficiles vu l'état de finances, et liés à de grandes entreprises de travaux publics ou de législation spéciale. Les moyens indirects affectent plus ou moins la législation générale, l'économie politique et le système administratif. Il y a aussi une autre classe de moyens qui dépendent de l'impression à faire sur l'opinion publique, et ce n'est point la partie la moins importante de l'œuvre de la colonisation.

Un moyen de la première classe, facile et direct, a déjà été mis en œuvre par le gouvernement. C'est la réduction du prix des terres de la couronne dans certaines parties du Bas-Canada, et des conditions plus faciles de paiement accordées aux nouveaux colons.—L'octroi gratuit de cinquante acres de terre à chaque colon qui donne des garanties suffisantes de moralité et de bon vouloir, est sans contredit un très grand avantage qui a déjà produit de bons résultats.—Le taux d'un chelin par acre pour les terres du Saguenay est modique, et votre comité espère que le gouvernement ne l'élèvera pas davantage dans cet endroit, vu les grandes difficultés que les colons y rencontrent. Ce n'est pas à votre comité à dicter au gouvernement à quel prix il doit vendre les terres de la couronne; mais votre comité doit faire observer que c'est une économie et une spéculation mal entendue que de les fixer dans quelque localité que ce soit, à des conditions propres à décourager les colons. Le pays a beaucoup plus à perdre par l'émigration des bras et des capitaux à l'étranger, qu'il n'a à gagner par la vente de quelques arpents de terres aux taux les plus élevés. Ce n'est pas autant, d'ailleurs la réduction des prix, que la facilité pour les termes de paiement qui encouragera le fermier canadien à se décider à lutter contre le désert. Il a rarement de l'argent suffisamment pour payer le prix d'une terre en faisant l'acquisition. La concession des seigneuries n'a si bien réussi, dans le principe, que parce que le seigneur n'exigeait aucune avance en argent de son censitaire; mais se contentait d'une légère redevance presque toujours payable en nature.—Plus les conditions de la vente des terres de la couronne se rapprocheront de ce système, plus elles seront favorables à la colonisation, et par là même profitables à la province.

Quatre grands territoires, situés pour bien dire aux quatre coins du Bas Canada, s'offrent actuellement à la colonisation; les townships de l'Est, cette étendue de terres fertiles et d'un climat plus doux que celui des bords du fleuve qui s'étend entre la frontière et les seigneuries dans les districts de Montréal, de St. François, et dans une partie de ceux des Trois-Rivières et de

Québec.—Le territoire de Rimouski qui comprend la partie inculée du vaste et fertile comté de ce nom, et auquel on peut ajouter une grande étendue de terre derrière les comtés de Kamouraska et de l'Islet, —le territoire du Saguenay, qui comprend la partie cultivable des rives de ce fleuve, la Péninsule de Chicoutimi, et tout l'espace compris entre la chaîne des Laurentides, le Saguenay et le lac Saint Jean.—Les récoltes excellentes déjà faites l'année dernière et l'année précédente par les nouveaux colons justifient ce qui a été dit de la fertilité de ce territoire, et de son climat, qui n'est pas plus froid, et est même moins froit que sur la rive nord du St. Laurent, dans le district de Québec.—Enfin le territoire de l'Outaouais aussi étendu et aussi fertile que les précédents, et où la colonisation a déjà fait de grands progrès.

Ces trois dernières parties du pays ont attiré l'attention du gouvernement qui les a créées cette année, (comme les townships de l'Est l'ont été, il y a longtemps, par l'ancienne législature du Bas-Canada), en districts séparés, et a pris les dispositions nécessaires pour y établir des chefs-lieux judiciaires, et par là, a déjà pourvu à un des moyens que votre comité aurait suggérés.

Mais votre comité, d'accord avec tous les témoins qui forment l'appendice de ce rapport, doit faire observer à votre honorable chambre, qu'en vain les terres de la couronne seraient offertes à bas prix, et même gratuitement, en vain les plus grands sacrifices seraient faits par les individus ou les associations pour encourager la population surabondante des seigneuries à s'établir sur ces terres, le manque de chemins et de voies de communication, et le mauvais état des chemins existants, demeureront un obstacle insurmontable à tout progrès.

Votre comité croit donc que le remède le plus urgent est la confection de chemins, pour communiquer avec les territoires ci-dessus indiqués, et pour faire communiquer entre elles les diverses parties de ces territoires. Votre comité n'ignore pas les difficultés financières de la province, il sait aussi qu'il n'entre pas dans ses attributions de recommander à votre honorable chambre aucun vote d'argent; mais il doit attirer l'attention de votre honorable chambre et du gouvernement sur les avantages qui résulteraient de l'ouverture des voies de communication ci-après mentionnées. 1o. Comté de Dorchester.—Il y a une émigration considérable de ce comté due comme partout ailleurs, principalement au manque de chemins et aux mauvais états des chemins existants, —même la grande route qui conduit aux États-Unis, appelée le chemin de Kennebec, qui doit être considéré comme une des grandes voies de communication de la province, a grand besoin d'être améliorée, et est interrompue en plusieurs endroits par le manque de ponts.

Votre comité est en outre informé du mauvais état du chemin dans la seigneurie de Joliet, conduisant au township de Frampton; à partir du pied des côtes connues sous le nom des côtes de Mimeau jusqu'au chemin appelé Sainte Marguerite, et de là, jusqu'à l'église de Frampton, le quel aurait besoin d'être réparé et amélioré. La même remarque s'applique aux chemins le long de la rivière Etchemin, du côté sud-ouest, dans le township de Frampton, et au chemin depuis la ligne de Sainte Marie, entre le deuxième et le troisième rangs de Frampton jusqu'à la rivière Etchemin. L'amélioration de ces chemins et la reconstruction du pont sur la rivière Etchemin, qui tout ensemble ne coûterait